

## LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE – Ne pas envoyer d'originaux

### Documents à fournir dans tous les cas (1ère demande et renouvellement)

- Le dossier de demande de titre de séjour dûment complété et signé

#### **État-civil :**

- Passeport en cours de validité (pages d'identité, des visas, cachets d'entrées et de sorties)
- 3 photographies d'identité normées
- Acte de mariage ou PACS (le cas échéant)
- Livret de famille, en cas d'enfants, ou copie des actes de naissance

#### **Hébergement :**

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de box Internet, bail ou taxe d'habitation) [X] si hébergement chez un tiers, attestation d'hébergement, facture de moins de 3 mois et copie de la pièce d'identité de l'hébergeur]

#### **Activité professionnelle :**

- Dernier avis d'imposition

### Documents complémentaires

#### 1ère demande

#### **Attention : Si vous avez débuté votre activité antérieurement à votre demande, ajouter les documents de la liste « Renouvellement »**

- Extrait d'acte de naissance
  - Formulaire CERFA n°13473\*01, dûment complété**
  - Déclaration sur l'honneur de non-condamnation et de non faillite dans votre pays d'origine et dans tout pays dans lequel vous avez résidé au cours des 10 dernières années
  - Présentation du projet d'activité (**business plan**) explicitant la politique commerciale envisagée et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés
  - Budget prévisionnel** pluriannuel sur 3 ans sous la forme d'un plan de financement, de bilans et de comptes de résultat faisant mention des produits, des charges et du résultat d'exploitation prévisionnels
  - CV et copies des diplômes obtenus
  - Attestation de solde créditeur avec montant présent sur le compte courant ouvert auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social en France
  - Copie de la promesse de bail commercial ou du contrat de domiciliation ou, si domiciliation de votre entreprise à votre domicile, attestation sur papier libre
  - Déclaration de début d'activité d'auto-entrepreneur auprès de l'URSSAF (déclaration visée)
  - Certificat INSEE** d'inscription au Répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE) (certificat visé)
  - Attestation de régularité auprès du RSI/RAM et/ou de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse des professionnels libéraux
- En cas d'activité réglementée :**
- Autorisations nécessaires
- Pour les activités artisanales :**
- Attestation de reconnaissance de votre qualification professionnelle auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Paris

#### Renouvellement

- Dernier titre de séjour (copie)
  - Copie du contrat de domiciliation
  - Attestation d'assurance sur le local occupé et les biens utiles à l'activité
  - Attestation de régularité auprès du RSI/RAM et/ou de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse des professionnels libéraux
  - Bordereau de régularité de l'activité relatif au paiement de la taxe professionnelle (ou contribution économique territoriale) et de la TVA
  - Dernier avis des « Bénéfices industriels et commerciaux » ou « Bénéfices non commerciaux »
  - Déclarations mensuelles ou trimestrielles de recettes visées par l'URSSAF
  - Attestation de compte à jour des cotisations délivrée et visée par l'URSSAF
  - Déclaration sur l'honneur établissant la marge bénéficiaire (revenu effectif perçu)
  - Documents établissant la réalité de l'activité commerciale (factures, livre comptable, carnet de commandes, etc.)
  - Justificatif d'ouverture d'un compte bancaire dédié à l'ensemble des transactions financières liées à l'activité
  - Justificatifs bancaires des encaissements/décaissements
- Pour les activités artisanales :**
- Extrait d'enregistrement, daté de moins de 3 mois, de l'activité au Répertoire des métiers
- Pour les activités commerciales :**
- Extrait d'enregistrement, daté de moins de 3 mois, au Registre du commerce et des sociétés (KBIS)
- En cas de retard (demande de renouvellement déposée après la validité du titre) : **180 € en timbres fiscaux**

### À DÉPOSER LORS DU RETRAIT DE VOTRE TITRE DE SÉJOUR

- Timbres fiscaux d'un montant de **225 €**

- Timbres fiscaux d'un montant de **225 €**